

Conditions générales

Croisières touristiques - Licence agence de voyage catégorie A n°5959

1. Toutes les croisières doivent être réservées, excepté mention contraire.
2. A l'embarquement, au débarquement et durant l'excursion, les passagers se conformeront aux instructions du responsable du bateau et du capitaine.
3. Le programme fixé n'est qu'un schéma de base. S'il apparaît que le programme ne peut se dérouler comme prévu, les responsables de Rivertours, les guides et les responsables du bateau ont le droit de modifier le programme. Une modification ou annulation peut intervenir pour des raisons d'organisation ou pour répondre à des contraintes de navigation d'ordre technique ou de sécurité (brouillard, panne de moteur, maladie, etc.).
4. Rivertours se réserve le droit d'annuler une croisière au cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant. Les passagers inscrits seront prévenus de cette annulation. Dans ce cas ils ont le choix entre un remboursement ou une croisière alternative. Aucune autre indemnité ou dédommagement ne sera due.
5. En cas d'annulation par le client (peu n'importe la raison) les tickets réservés ne seront pas remboursés.
6. Le solde restant dû (tickets, solde du prix de la location, etc.) est à régler le jour même de l'excursion avant le départ du bateau.
7. Les droits d'entrée (musée, etc.) ne sont pas compris dans le prix des tickets et sont à régler sur place.
8. L'apport de boissons n'est pas autorisé, un service-bar proposant boissons fraîches ou chaudes sur le bateau.
9. Les repas sont à réserver à l'avance et peuvent être payés à bord. Il est demandé au responsable d'un groupe de collecter le montant dû chez les membres du groupe à l'avance et de payer le solde à bord. Si nécessaire, il est également demandé de faire l'appoint. Tous les repas commandés doivent être payés.
10. Les écoles sont priées de régler le solde en billets de banque (éviter les pièces de monnaie s.v.p.).

Pour tout message urgent le jour de votre excursion bateau/vélo, n'hésitez pas à prendre contact!

